



Séance du conseil municipal du lundi 5 mars 2018 à 19h30

N°42/03-2018

Nombre de membres au conseil municipal : 15**Membres présents : 13****Membres ayant donné procuration : 2**↳ **Andrée Briffoteau à Gaston Burger**↳ **Marcel Fritsch à Joseph Arenas****Membres excusés : ./.**

Ordre du jour :

1. Adoption du compte-rendu de la séance du 5 février 2018
 2. Rythmes scolaires dans les écoles : passage à la semaine à 4 jours
 3. Cimetière : tarifs
 4. Compte administratif 2017
 5. Compte de gestion 2017
 6. Débat sur le budget 2018 (évaluation des recettes et fixation des taux des taxes)
 7. PLUI validation du plan de zonage sur le ban communal
 8. Divers
 - ↳ Agenda
-

Désignation du secrétaire de séance.

Conformément à l'article L.2541-6 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal désigne son secrétaire lors de chacune de ses séances. Madame Virginie Adloff, secrétaire de mairie est désignée en qualité de secrétaire de séance.

1 – Adoption du compte-rendu de la séance du 5 février 2018

Aucune remarque n'est formulée. Adoption à l'unanimité.

2 – Rythmes scolaires dans les écoles : passage à la semaine de 4 jours

Délibération N°06/2018 - 15 voix pour (unanimité)

Les conseils d'école de la maternelle et de l'élémentaire se sont réunis courant du mois de février pour s'exprimer sur le retour ou non à la semaine de 4 jours de classe. Une enquête auprès des parents avait été organisée au préalable. L'avis des parents a fait ressortir une majorité absolue pour le passage à la semaine de 4 jours.

A la question :

êtes-vous favorable à une demande de dérogation au principe général d'organisation du temps scolaire hebdomadaire et à la proposition de répartition sur la semaine des heures d'enseignements suivante à partir de la rentrée de septembre 2018 ?

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h15 à 11h45 et de 13h45 à 16h15

↳ Le conseil d'école de la maternelle s'est exprimé en date du 19 février 2018 comme suit : 9 votants

9 Pour	0 contre	0 abstention
--------	----------	--------------

↳ Le conseil de l'école élémentaire s'est exprimé en date du 13 février 2018 comme suit : 15 votants

10 Pour	4 contre	1 abstention
---------	----------	--------------

Au vu de l'ensemble des votes exprimés par les deux conseils d'école, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de demander une dérogation au principe général d'organisation du temps scolaire auprès des services académiques, afin de passer à la semaine de 4 jours à partir de la rentrée 2018.

3 – Cimetière : tarifs

Madame Virginie Adloff fait un point d'étape sur les différents sujets abordés lors des dernières réunions de la commission cimetière (règlements, tarifs, modalités de renouvellement des concessions).

Deux membres de la commission étant absents, le maire propose aux conseillers de reporter le point concernant la fixation des nouveaux tarifs du cimetière. Unanimité.

4 – Compte administratif 2017

Délibération N°07/2018 - 15 voix pour (unanimité)

Le conseil municipal, après que le maire ait transmis la direction de séance à Joseph Arenas, 1^{er} adjoint, puis quitté les lieux, approuve le compte administratif de l'exercice 2017 arrêté aux montants suivants :

FONCTIONNEMENT :		
Dépenses :	727 475,43€	
Recettes :	858 150,33€	
<i>Résultat net de l'exercice : excédent</i>	<i>+ 130 674,90€</i>	
INVESTISSEMENT :		
Dépenses :		66 312,69€
Recettes :		105 975,84€
<i>Résultat net de l'exercice : déficit</i>		<i>+ 39 663,15€</i>
Résultat net exercice 2017		+ 170 338,05€

3 – Affectation des résultats

Délibération N°08/2018 - 15 voix pour (unanimité)

Le conseil municipal, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2017 et statuant sur l'affectation des résultats de l'exercice 2017, décide d'affecter les résultats de fonctionnement comme suit :

Résultat de fonctionnement

Résultat de l'exercice :	+ 130 674,90 €
Résultats antérieurs reportés :	+ 262 325,71 €
Résultat à affecter :	+ 393 000,61 €

Résultat d'investissement :

Résultat de l'exercice :	+ 39 663,15 €
Résultats antérieurs reportés :	+ 39 292,89 €
Résultat à affecter :	+ 78 956,04 €

Résultats cumulés (fonctionnement + investissement) à affecter au 31/12/2017 : **471 956,65€**

Affectation au BP 2018 :

Solde d'exécution cumulé d'investissement (R001) :	+ 78 956,04 €
Solde des restes à réaliser d'investissement :	- 35 000,00 €
Affectation en réserve en investissement (R1068) :	+ 35 000,00 €
Report en fonctionnement (R002) :	+ 358 000,61 €

5 – Compte de gestion 2017

Délibération N° 09/2018 - 15 voix pour (unanimité)

Le conseil municipal, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2017, déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2017, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observations ni réserves de sa part. Il est adopté à l'unanimité.

6 – Débat sur le budget 2018 (prévision des dépenses, évaluation des recettes et fixation des taux des taxes)

Plusieurs documents avaient été transmis aux conseillers, afin qu'ils puissent prendre connaissance, avant la réunion, des résultats financiers de l'année 2017 et des projets proposés par la municipalité.

Le maire fait un exposé aux conseillers des éléments techniques et financiers nécessaires, afin qu'ils puissent se déterminer dans leurs choix.

En effet, différents investissements lourds sont programmés sur notre territoire pour les prochaines années.

La plupart seront portés par la commune et d'autres, par le Sivom selon la nature des opérations.

Ainsi, plusieurs opérations portées par la commune sont programmées dans les 2 prochaines années. Ces opérations s'inscrivent dans le cadre des investissements de préservation, de modernisation et d'amélioration du patrimoine commun et de son utilisation par la collectivité.

Il s'agit pour les principales opérations de :

- rénovation des luminaires d'éclairage public fonctionnant encore avec des lampes à vapeur de mercure,
- réfection du mur d'enceinte du cimetière et réaménagement du jardin des souvenirs et de l'accès aux monuments aux morts,
- remplacement des ouvrants défectueux à la mairie et au presbytère,
- prolongation de la durée vie des axes principaux de la voirie communale,
- rénovation des rues de la Chaîne et Haute,
- divers petit travaux,

Le coût de l'ensemble de ces opérations est évalué à 700 000 € TTC

A moyen terme, dans les 3 à 5 ans, nous avons identifié des besoins au niveau des locaux associatifs (notamment, arts martiaux, foot, ludothèque et scouts) et des infrastructures cyclables à créer sur la partie du ban communal, mais s'inscrivant dans un projet plus large d'aménagement du début du Kochersberg).

L'ensemble des projets qui se profilent a été estimé sommairement pour la part communale à 800 000€ TTC. Ces projets feront l'objet, dans les prochaines années, d'études détaillées et nécessiteront encore différentes validations.

L'ensemble de ces projets bénéficiera, au moins partiellement, de subventions et d'aides dont les montants sont susceptibles de varier. Chacun connaît les contraintes de maîtrise des comptes publics depuis quelques années et la tendance ne va pas s'inverser. Ces subventions viendront compléter les recettes de la commune qui vont s'orienter à la baisse en raison de la diminution de la population identifiée lors du recensement de 2017 (effet de la pyramide des âges).

Par conséquent, le cumul des recettes projetées et des subventions espérées ne permettra pas d'assurer le financement de ces projets à la fois indispensables (au titre de la gestion courante) et obligatoires (car dépendant de projets plus larges qui s'imposent à la commune), tout en conservant une marge de manœuvre minimaliste pour face aux imprévus de ces prochaines années.

C'est dans ce contexte de projets à moyen terme, que l'équilibre financier de la commune doit être recherché.

Cet équilibre ne pourra être atteint que par un accroissement de la capacité financière issue de recettes propres et non par de l'endettement. Cette accroissement nécessaire passe par une révision des taux des taxes communales, seul levier d'intervention relevant de la compétence du conseil municipal.

Le conseil municipal débat ensuite, d'une part sur l'analyse des orientations stratégiques que sous-tendent ces projets ainsi que les choix qu'elle induit, d'autre part sur les taux des trois taxes communales.

Fixation des taux des trois taxes communales 2018

Délibération N° 10/2018 - 9 Pour, 4 contre, 2 abstentions

Un tableau récapitulatif des différentes incidences par foyer d'une éventuelle augmentation des taxes de la commune auquel s'ajoute l'augmentation de 5% de la communauté de communes a déjà été présenté au conseil.

Au vu des éléments communiqués, après un long débat nourri et constructif entre les conseillers, le maire demande aux conseillers de se prononcer tout d'abord sur le principe d'une augmentation des impôts en 2018.

Votants : 15
POUR : 11 voix
CONTRE : 2 voix
ABSTENTION : 2 voix

Puis dans un deuxième temps, compte tenu des investissements futurs, le maire propose une augmentation des taux des 3 taxes de 5%.

Votants : 15
POUR : 9 voix
CONTRE : 4 voix
ABSTENTION : 2 voix

Le prochain budget primitif sera donc présenté en tenant compte de cette augmentation qui se décompose comme suit :

Taxes	Taux de 2017	Coefficient de variation proportionnelle	Taux votés pour 2018
Taxe d'habitation	14,77 %	1,050000	15,51 %
Taxe foncière (bâti)	16,17 %	1,050000	16,98 %
Taxe foncière (non-bâti)	49,28 %	1,050000	51,74 %

7 – PLUI validation du plan de zonage sur le ban communal

Le maire présente le plan de zonage modifié suite aux différentes décisions du conseil municipal. Ce plan reprend les emplacements réservés, les modifications des zones d'extensions (IIAU) et d'équipements publics (UE) et les changements de zonages (Aa, Ac, UB,...).

Le conseil vote à l'unanimité un accord de principe sur ce nouveau plan.

Une réunion publique sera organisée le mardi 10 avril 2018 au centre culturel à Griesheim-sur-Souffel par la communauté de communes pour présenter ces plans et les ébauches de règlements.

8 – Divers

✚ **Projet de méthanisation :**

La société Lingenheld projette de réaliser un site de méthanisation à Oberschaeffolsheim. 34 communes vont être concernées par une enquête publique qui aura lieu du 20 mars 2018 au 19 avril 2018.

Une présentation du projet est proposée par la société aux membres du conseil municipal le vendredi 16 mars à 18h ou 19h30 en mairie (horaire à confirmer).

✚ **GCO – Enquête publique « Loi sur l'eau »**

L'arrêté préfectoral fixe les modalités de l'enquête publique, qui sera ouverte le mercredi 04 avril et durera 38 jours, soit jusqu'au vendredi 11 mai 2018 inclus.

Une permanence du commissaire enquêteur est d'ores et déjà fixée en mairie de Dingsheim, le lundi 9 avril de 17h à 20h.

✚ **Agenda**

- ⇒ 15/03/2018 à 18h : préparation du budget en présence du percepteur
- ⇒ 16/03/2018 à 19h (horaire à confirmer) : présentation par Lingenheld du projet de méthanisation

- ⇒ 16/03/2018 à 18h : conseil municipal des jeunes à Dingsheim
- ⇒ 19/03/2018 à 20h : comité directeur à Dingsheim (vote du budget)
- ⇒ 24/03/2018 à 9H RDV au centre culturel : nettoyage de printemps
- ⇒ 26/03/2018 à 19h30 : conseil municipal (vote du budget)
- ⇒ 09/04/2018 de 17h à 20h : enquête publique GCO « loi sur l'eau » - présence du commissaire enquêteur en mairie
- ⇒ 10/04/2018 à 19h30 : réunion d'information sur la révision du PLUi au centre culturel
- ⇒ 13/04/2018 à 18h : conseil municipal des jeunes à Griesheim-sur-Souffel
- ⇒ 23/04/2018 à 19h30 : conseil municipal
- ⇒ 08/05/2018 : marché aux puces à Dingsheim-Griesheim

Séance close à 22h15

Ont signé le registre tous les membres présents ou représentés :

Gaston BURGER	Joseph ARENAS	Gisèle BERBACH	Christian BILLER	Fabienne BREYEL
Andrée BRIFFOTEAU <i>Procuration à Gaston Burger</i>	Audrey BURGER	Sébastien EYDER	Véronique FORGET	Dominique FRITSCH
Marcel FRITSCH <i>Procuration à Joseph Arenas</i>	Benoît HAETTINGER	Philippe KRETZ	Virginie MERKLE	Véronique SCHALLER